



# Agnetz

**BULLETIN MUNICIPAL**

**2025**

**N°52**

**POLICE  
RURALE**

**VIABILITÉ  
HIVERNALE**

**AGNETZ EN  
HISTOIRE**

Toute la **MODE**  
femme et homme  
dans votre boutique



Zac la Croix Rouge - 16 Rue Antoine-Laurent de Lavoisier - 60600 FITZ-JAMES

☎ 03 44 77 66 05  
f Mister Jean's



**Lusitalia Clermont**

Venez déguster nos délicieuses pizzas artisanales, nos desserts artisanaux ainsi que d'excellentes suggestions de la semaine dans un cadre chaleureux avec une équipe accueillante et dynamique !

Nos horaires :  
Lundi au Samedi  
11h-14h & 18h-22h

Sur Place  
À Emporter  
En Livraison

**03 44 50 58 58**  
**1A RUE GÉRARD DE NERVAL, 60600 CLERMONT**



**RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.**

**BREUIL-LE-SEC**  
**03 44 50 38 76**  
**www.toutfaire.com**

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

**L'ÉCO CITOYENNETÉ**

MEDIA PLUS COMMUNICATION  
Leader en communication institutionnelle

Utilisation d'encre écologiques

Papier issu de forêts durablement gérées

Produit en France

**PY DOMINIQUE** HYPNOSE

Adultes / Ados / Enfants

- Gestion du poids
- Sommeil, fatigue
- Deuil/séparation
- Réduction du stress, angoisse
- Traumatisme
- Confiance en soi
- Sevrage Tabac Sucre
- ...

**06 03 59 63 60**  
Cabinet sur Bresles ou à domicile




**SARL FER & MÉTAUX**

Achat - Vente Fer et Métaux  
Dépôt de Benne

**M. PROOT Jean-Luc**

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 7h30 - 12h00  
13h00 - 17h30  
Samedi 7h30 - 12h00

70, Grande Rue - 60510 REMERANGLES  
Tél. : **03 44 78 92 46**  
Port. : **06 12 94 99 63**  
jean-claude.delahoche@orange.fr  
SIRET : 377 769 252 00018

**Taxi LC Service**

Transports médicaux conventionnés  
CPAM et particuliers

TAXIS LUDIVINE ET CÉDRIC  
LC SERVICE

328 rue Bernard Laurent 60600 AGNETZ  
lcservice@orange.fr **06.08.27.18.78**



**Le Moulin**

264 Rue Bernard Laurent  
60600 AGNETZ

f Bar Tabac Le Moulin

Boulangerie • Pâtisserie  
Viennoiserie • Pièce montée

**Le Fournil d'Agnetz**

Ouvert du jeudi au mardi de 6h à 19h / Fermé le mercredi

36, rue de l'Abbaye - Ronquerolles  
60600 Agnetz

f ☎ **03 44 50 72 81**



**VERRIÈRE**  
ATELIER D'ARTISTE  
**CARETTE**

VERRIÈRE SUR MESURE  
VERRIÈRE STANDARD  
SOLUTION TOUT BUDGET

06 20 78 80 83 • Showroom :  
11 Chemin des Passants 60510 BRESLES



**PASCAL MILLET**  
**PHARMACIE DES 5 HAMEAUX**

LOCATION - VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL  
LIVRAISON À DOMICILE

16 rue de l'Abbaye Ronquerolles 60600 AGNETZ

☎ **03 44 50 38 08**

Remerciements pour participation :  
**Litesoft**

- 02 Finances communales
- 03 Environnement
- 04 Sécurité : Police rurale
- 05 Plan de viabilité hivernale
- 06 Travaux 2024
- 08 Chantiers 2025
- 10 Citoyenneté / Tribune
- 11 Bibliothèque
- 12 Urbanisme
- 14 Plan d'Agnetz
- 16 CCAS
- 18 Du côté de nos enfants : écoles
- 20 Du côté de nos enfants : accueil de loisirs
- 21 Vie associative
- 22 Fêtes et cérémonies
- 23 Agenda 2025
- 24 Agnetz en Histoire
- 27 Carnet de l'état civil
- 28 Infos pratiques et numéros utiles



## LA LETTRE DU MAIRE

Chères agnessoises, chers agnessois,

En introduction de ce nouveau bulletin municipal, j'ai le grand plaisir de m'adresser à vous afin de vous souhaiter une bonne année 2025 dans notre belle et chère commune.

Cette revue vous présente comme d'habitude les réalisations de l'année écoulée et les projets de notre équipe municipale pour celle à venir.

La place Aristide Briand a ainsi été réaménagée, la restauration de nos vieux murs en pierre se poursuit, l'enfouissement des réseaux dans la rue de Froissy est en cours... La reprise de la voirie rue Dorée va démarrer pour une première tranche. La modernisation de notre réseau de vidéoprotection est également prévue ainsi que des travaux d'entretien et d'amélioration dans nos bâtiments publics, dont nos écoles...

À noter également qu'Agnetz est maintenant dotée d'une police rurale depuis l'arrivée de notre garde champêtre, qui assure sa fonction avec professionnalisme, avec l'aide de notre agent de sécurité de la voie publique (ASVP), au plus près de tous les habitants.

Je tiens à vous préciser qu'une étude de circulation a été réalisée sur une partie du village et que nous réfléchissons, avec la Communauté de communes du Clermontois et le département (pour les routes départementales de notre territoire), à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Je suis consciente que de nombreux autres sujets vous préoccupent et nous restons pour cela à votre écoute afin d'y réfléchir, sans perdre de vue la notion d'intérêt général qui, bien sûr, nous guide toujours.

Certaines actions n'avancent peut-être pas aussi vite que nous le souhaiterions, notamment en raison d'incertitudes budgétaires, mais je suis confiante et vous assure de mon engagement à vous servir au mieux.

**Stéphanie ANSART**



### Bulletin municipal d'Agnetz

Édition 2025 – Département de l'Oise

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

**Directrice de la publication :** Madame le Maire

**Rédacteur :** Kathia Delormel

**Ont participé à ce numéro :** les maires-adjoints, M. Dessaint, les directeurs d'écoles, l'ilep, le SMBVB

**© Droits réservés :** logos Agnetz@S.Duserre

ISSN : 2550-8326

**Régie Publicitaire :** Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7

Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389 - Site Web : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr)

E-Mail : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr)

**Impression :** Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

**Dépôt légal :** 2025



LE TRI  
+ FACILE



# FINANCES COMMUNALES

Dans la lettre d'avril 2024, nous vous indiquions les dépenses prévisionnelles pour l'année en cours qui s'élevaient alors à 4 532 321€. Au 15 novembre dernier, date à laquelle a été prise la photo du compte financier unique, ci-dessous, la dépense s'élève à 3 029 867€, soit 33.15% en moins par rapport aux prévisions. Ceci s'explique en partie par le report des travaux rue Dorée en 2025 et par le fait que les chiffres présentés ne correspondent pas à une année complète.



## Dépenses 2024 3 029 867€

### Bâtiments 124 540€

- Poursuite du Plan de sobriété énergétique des bâtiments (Gestion technique des bâtiments)
- Entretien général des bâtiments

### Environnement et cadre de vie 837 289€

- Entretien de la commune
- Propreté, espaces verts, fleurissement
- Sécurité publique
- Acquisition de matériels techniques

### Voirie et enfouissement des réseaux 157 640€

- Entretien de la voirie communale
- Enfouissement des réseaux rue de Froissy (1<sup>ère</sup> tranche)

### Charges et administration générale 1 173 871€

*dont remboursement  
de l'emprunt : 176 000€*

Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie

### Vie scolaire 562 127€

- Travaux d'entretien
- Délégation de service public de restauration scolaire et périscolaire
- Dépenses de fonctionnement des 2 écoles + personnel dédié (ATSEM\*)
- Mobilier

(\*) agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

### Vie associative, culture et sport 52 000€

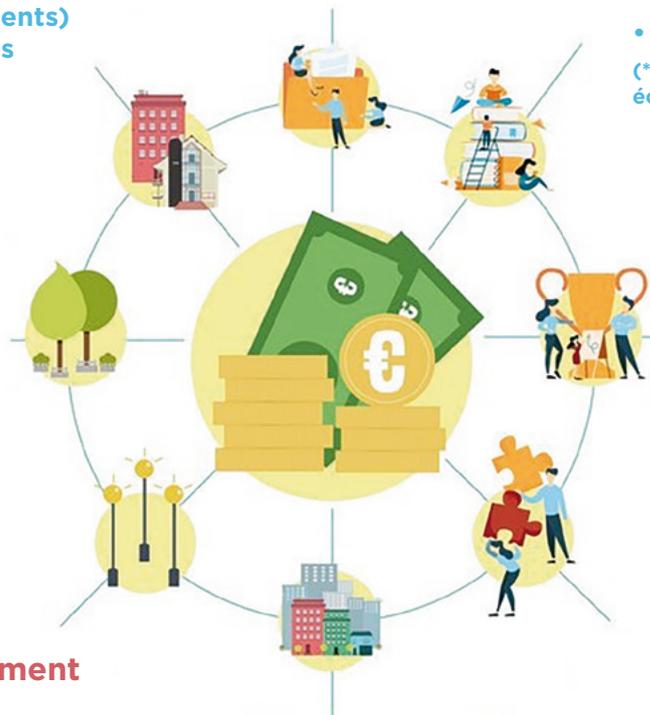
- Subventions aux associations
- Programmation culturelle et festive
- Bibliothèque municipale

### Action sociale 34 000€

- Subvention au CCAS
- Manifestations diverses

### Aménagements urbains 88 000€

- Travaux d'aménagement de voirie
- Vidéoprotection



## ► Aménagement des berges au lavoir de Ramecourt par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche



En août 2024, le SMBVB a réalisé un aménagement de berge au droit du Lavoire de Ramecourt. Ce projet fait suite aux travaux de restauration de la continuité écologique (RCE) du moulin de Ramecourt réalisés en 2023. Ce principe de restauration est introduit par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Il s'agit de permettre le transit des sédiments et des poissons pour favoriser l'atteinte du bon état hydromorphologique du cours d'eau.

Les travaux ont engendré un abaissement du niveau d'eau, qui était attendu. Après un an pour permettre au cours d'eau de s'équilibrer, le Syndicat a entrepris des travaux de finition pour améliorer l'aspect paysager du site.

Ces travaux ont consisté à créer une banquette végétalisée en berge droite (au niveau du lavoir). L'objectif était d'accompagner la dynamique du cours d'eau qui avait commencé à réduire sa largeur. Pour cela, un cordon d'enrochement a été mis en place dans la rivière, puis de la terre végétale a été disposée entre cette dernière et la berge. Un ensemencement de la banquette et de la berge a été réalisé, ainsi que des plantations d'hélophytes. Outre l'amélioration hydromorphologique de la rivière, les travaux ont permis de diversifier les habitats disponibles en berges, avec les interstices des blocs dans le cours d'eau pour les poissons et la banquette humide pour les plantes, les insectes et les oiseaux.



Avant travaux



Aujourd'hui

# SÉCURITÉ : POLICE RURALE

## UNE NOUVELLE POLICE « RURALE » À AGNETZ

Cela faisait bientôt 30 ans que nous n'avions pas croisé de garde champêtre à Agnetz. Les plus anciens se souviendront peut-être de Monsieur René ROGEZ, qui exerça de longues années à Agnetz. A son décès prématuré en 1990, la fonction est supprimée dans le tableau des emplois de la commune. La profession est en crise, c'est une tendance nationale. On la délaisse, lui préférant celle de policier municipal.

Depuis 2022, le métier revient sur le devant de la scène. Devant les bouleversements environnementaux, les incivilités écologiques montantes, les communes ont besoin d'agents qui cochent à la fois les cases sécurité et environnement. La municipalité d'Agnetz a fait ainsi le choix de recruter au 1<sup>er</sup> mars dernier, Mme Annie ULYSSE, garde champêtre. Grâce à son large panel de compétences (on parle de 150) que lui octroie son grade, elle veille à la bonne application des lois en matière de police de l'eau, de l'environnement, de la chasse, de la route, de l'urbanisme etc.

Pour mener à bien toutes ces missions, elle est assistée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024 de M. Benjamin NILPHET-PICARD, ASVP, avec qui elle fait équipe.

Ensemble, ils couvrent le territoire communal et s'assurent avec bienveillance du bon respect des règles. Leur leitmotiv: proximité et médiation, « toujours avec douceur, jamais avec agressivité ».



La police rurale est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 19h en continu au **06 85 33 46 46**.

Si aucun agent n'est disponible, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, ou contacter l'accueil de la mairie qui se chargera de les joindre selon l'urgence.

**Passé 19h et le week-end, il faudra contacter la Gendarmerie en composant le 17.**



## MISE EN PLACE D'UN PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU 15 MARS

**Par définition, la viabilité hivernale désigne l'ensemble des dispositions visant à maintenir ou à rétablir des conditions de circulation satisfaisantes des usagers de la route. Elle concerne aussi bien les infrastructures routières que les véhicules et les comportements des conducteurs. C'est un enjeu majeur pour la sécurité publique et le bon fonctionnement des réseaux de transport pendant l'hiver.**

En cas d'épisodes neigeux, le dispositif communal se met en place et vient en renfort du dispositif départemental. Les équipes sont alors déployées sur les axes principaux\* pour prévenir la formation du verglas et également sur les routes secondaires. Cela inclut le déneigement et l'épandage de sel. Mais attention, il va sans dire que ces opérations ne garantissent en rien la praticabilité de la route, elles la maintiennent tout au plus.

Pour des questions environnementales, le sel que nous utilisons (chlorure de sodium) ne fonctionne plus passés les moins 7°. Le seul moyen alors pour casser la glace est le passage répété des véhicules. Le défi à relever est donc colossal. Il repose sur beaucoup de facteurs, certains maîtrisables d'autres non. Nous tâcherons de répondre là où nous le pouvons, notamment par la préparation des routes, l'entretien des véhicules et la sensibilisation des usagers.

*(\*) : entrées et sorties de ville, voies en pente, de passage des collecteurs de déchets, des transports scolaires, rues des écoles, des commerces...*



Retrouvez le DOCUMENT D'ORGANISATION DE LA VIABILITÉ HIVERNALE en téléchargement sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr) ou demandez-le à l'accueil de la mairie.

# TRAVAUX 2024



Réfection du mur en pierre à l'arrière du Presbytère

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS 2024

### ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Entretenir et valoriser le patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou rural, est aussi le rôle de votre collectivité. C'est une richesse et nous devons le préserver pour le transmettre aux futures générations. Chaque année, des travaux de restauration ou de valorisation sont entrepris sur les bâtiments, les ouvrages... propriétés de la commune. Cette année, les murs en pierre du presbytère, mais aussi du cimetière, ont été remaçonnés, demain les menuiseries de l'ancienne mairie, **c'est notre mission de sauvegarde du patrimoine.**

### ➤ Réaménagement de la place Aristide Briand

Des aménagements paysagers façon « jardin de curé » ont été réalisés au pied de l'église par nos services techniques. Carrés de plantes aromatiques, fleurs odorantes, pommiers palissés..., amènent la touche végétale qu'il manquait au décor. Côté voirie, un trottoir a été aménagé et un éclairage a été ajouté pour une parfaite circulation des piétons. Quant à l'église, elle s'est vue équipée d'une nouvelle rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite en accord avec l'architecte des Bâtiments de France.





## ➤ Enfouissement des réseaux, rue de Froissy : 1<sup>ère</sup> tranche

Les travaux ont débuté en septembre entre l'impasse du Poirier Mulot et l'impasse de Ramecourt (lavoir). Le réseau aérien comprenant les lignes électrique et téléphonique ainsi que le réseau d'éclairage public ont été enterrés. La commune va profiter également de ce chantier pour refaire ultérieurement le trottoir.

## ➤ Dans les cimetières

Poursuite du verdissement dans le vieux cimetière.



Aménagement d'un jardin du souvenir avec puits de dispersion.



Réfection du mur en pierre situé à l'arrière du vieux cimetière.



## ➤ Aménagement sur la voirie

- Place Jean Jaurès à Ronquerolles : agrandissement du parking, soit 10 places supplémentaires de créées
- Rue de l'Abbaye : recul d'un mètre de l'abribus pour assurer une meilleure sécurité des piétons
- Rue Van Lancker : redéfinition du partage de la chaussée entre les différents usagers de la route
- Rue du cimetière : création de nouveaux stationnements et ré-engazonnement
- Rue du champ blanc : mise en place d'un STOP

## ➤ Entretien des bâtiments et des équipements publics

- Remise en peinture de la salle Saint-Léger
  - Remplacement des projecteurs des Padel
- (liste non exhaustive)



**RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.**

**BREUIL-LE-SEC**  
**03 44 50 38 76**  
**www.toutfaire.com**

# CHANTIERS : PRÉVISIONS 2025



## ➤ Poursuite de l'enfouissement des réseaux, rue de Froissy : 2<sup>ème</sup> tranche

Celle-ci concernera la partie située entre l'impasse du Poirier Mulot et la rue de l'Abbaye. Les travaux devraient commencer au printemps 2025.

Pour rappel, il s'agit dans un premier temps, d'enfouir les réseaux aériens (lignes électrique et téléphonique et réseau d'éclairage public), et dans un second temps de refaire le trottoir.



## ➤ Aménagement de la voirie sur la 1<sup>ère</sup> partie de la rue Dorée à Ronquerolles

Réfection de la chaussée de l'entrée, rue du Pont Roy, jusqu'aux portes de la SAR.



## ➤ Remplacement des huisseries et des menuiseries extérieures de l'ancienne mairie

En accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, celle-ci étant située dans le périmètre classé de l'église Saint-Léger.



## ➤ Aménagement d'une raquette (voirie en boucle), au niveau du dernier bâtiment situé rue Marcel Thomas

Près du pôle santé (Parc de la mairie) afin d'améliorer la circulation.



## ➤ Construction d'un troisième padel

Dans ce projet porté financièrement par l'ASA Tennis Padel, la commune, propriétaire du terrain, reste néanmoins maître d'ouvrage.



## ➤ Installation de stores limitant la chaleur à l'école maternelle

Conçus pour renvoyer la chaleur et conserver la fraîcheur à l'intérieur des locaux.

## ➤ Renouvellement du réseau d'eau potable rue Robert Weiss\* et réfection de la chaussée en enrobé par la commune.

(\* ) les travaux sur le réseau d'eau sont effectués par la Communauté de communes du Clermontois



## ➤ Chantiers d'insertion

- Réfection du mur en pierre situé après le kiosque en entrant rue Amédée Bigand
- Réfection du mur d'enceinte de l'école du petit Prince à Ronquerolles

Travaux confiés à l'Association REB à Bury qui emploie et accompagne des personnes en réinsertion professionnelle.



Votre élu référent :

**Jean-Pierre ROUSSELLE**

Maire-adjoint aux travaux



# CITOYENNETÉ / TRIBUNE

## RECENSEMENT DE LA POPULATION À AGNETZ

Du 16 janvier au 22 février 2025, des agents recenseurs officiellement identifiés par une carte signée du Maire, se présenteront à votre domicile afin de vous remettre les éléments nécessaires pour la collecte de vos informations.

Leur nom vous a été communiqué dans la lettre municipale de décembre 24 / janvier 25, et leur photo d'identité est disponible sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr), rubrique actualités.

Vous pourrez répondre au questionnaire en ligne sur <http://le-recensement-et-moi.fr>. Vos identifiants figureront sur la notice qui vous sera alors remise lors du premier passage de l'agent.

Répondre sur internet, c'est facile, efficace et sans déplacement de votre part. Si vous préférez répondre au questionnaire papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement vous seront remis. Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour permettre à l'agent de récupérer les documents.

*Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la dotation de l'Etat au budget des communes: plus celle-ci est peuplée, plus cette participation financière est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin. Aussi, nous vous demandons de réserver un accueil bienveillant à nos collecteurs et vous remercions de votre collaboration.*

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

## TRIBUNE

### La parole à...

#### « Ensemble pour Agnetz »

Comme vous, nous habitons Agnetz ! Comme vous, nous nous interrogeons parfois. Comme vous, nous avons des attentes, des questions, des idées, des souhaits....

Nous avons la chance de pouvoir les faire remonter au Conseil municipal ! N'hésitez pas à nous utiliser comme relais !

Nous n'obtenons pas toujours satisfaction mais nous nous engageons à les exposer auprès de Mme le Maire et ses adjoints. Aucun sujet n'est mis de côté : gestion du budget, écoles, périscolaire, place des anciens et des jeunes, vie associative, commerces, sécurité, routes, stationnement, vitesse, incivilité, environnement...

En 2025, encore, nous continuerons à porter vos attentes avec force et détermination. N'hésitez pas à nous les faire remonter !

**Béatrice Lacroix, Daniel Masse, Aurélie Carpentier, Benoit Ménard, Christine Féli**

✉ [agnetzensemble2020@gmail.com](mailto:agnetzensemble2020@gmail.com)

ou via notre page Facebook Ensemble pour Agnetz





## LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS DU CLERMONTOIS ÉVOLUE !

**La Butinière**, c'est ainsi que se nomme désormais le réseau des bibliothèques du Clermontois. Une nouvelle identité pour une offre plus moderne, plus dense et gratuite pour tous les passionnés de lecture et de culture.

**LA BIBLIOTHÈQUE D'AGNETZ, MEMBRE DU RÉSEAU INITIAL DEPUIS 2018, FAIT PARTIE DES 10 BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE QUI PROFITENT DE CETTE DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE.**

Ensemble, elles mutualisent les services et proposent :

- **des animations variées** (lectures de contes, spectacles, expositions, cours d'anglais, d'informatique...)
- **un choix documentaire varié et complet** (plus de 110000 documents sont empruntables)
- **une carte d'adhésion unique** pour emprunter gratuitement dans les 10 bibliothèques
- **un portail web** valorisant les collections et permettant des services disponibles de chez soi 24h/24

Profitez de tous ces services en devenant adhérent !

Rendez-vous dans votre **bibliothèque, 28 rue Gaston Paucellier à Agnetz.**

- Le samedi de 10h à 12h30
- Le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 14h à 18h30



# URBANISME

## ➤ Zoom sur Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilités du Pays du Clermontois

Par délibération en date du 27 mai 2021, la Communauté de communes du Clermontois a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). On parle de document "intercommunal" parce qu'il concernera l'ensemble des communes qui composent l'intercommunalité du Clermontois.

Le PLUi-H-M remplacera à terme les documents d'urbanisme communaux (Plan Local d'Urbanisme concernant notre commune) s'appliquant aujourd'hui sur chacune des communes.

Une fois entré en vigueur, le PLUi-H-M permettra de définir les possibilités de construction et d'usage des sols. Il concernera tous les acteurs du territoire, que l'on soit particulier, entreprise, exploitant agricole, administration publique ...

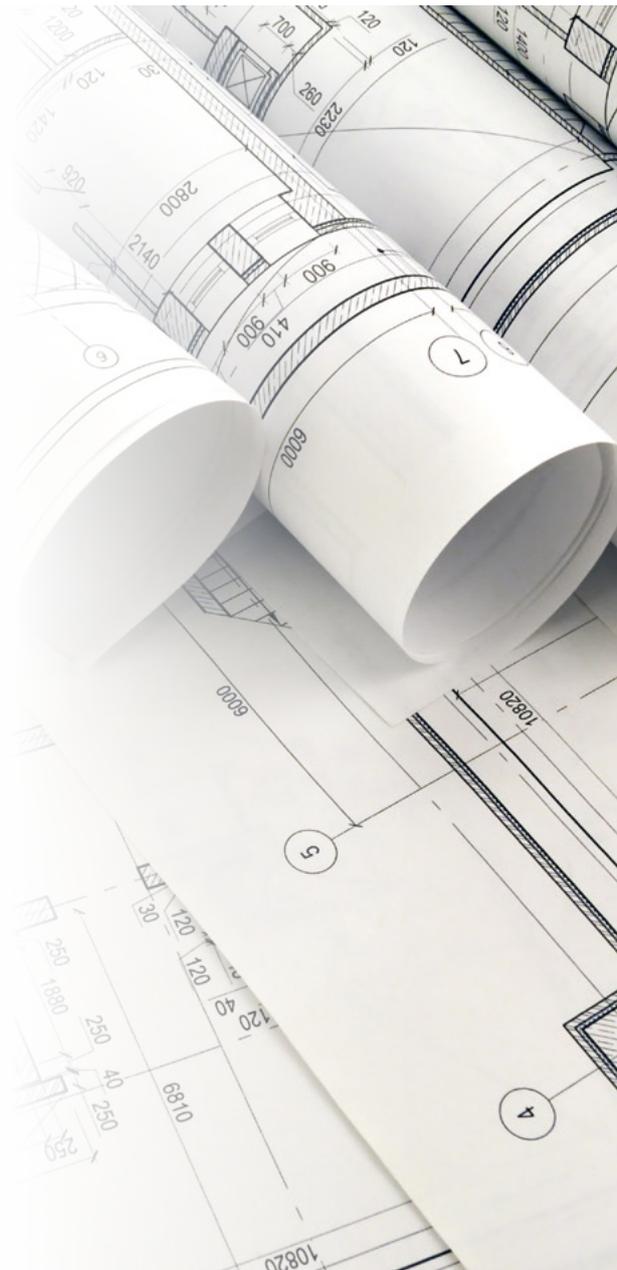
Au terme de son élaboration, les mairies continueront toujours de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme etc).

Nous en sommes actuellement au stade du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PAAD). Toutes les communes de l'intercommunalité ont travaillé sur ce projet commun, à la fois sur le territoire de l'intercommunalité, mais aussi en soulignant des spécificités communales à prendre en compte.

À partir de l'analyse et du diagnostic du territoire, en respectant les dernières réglementations nationales (ZAN\*...), les grandes orientations générales de ce PADD (en termes d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de leur préservation) ont été définies. Elles seront prochainement traduites en documents réglementaires qui mettront en œuvre le projet politique défini dans le PADD.

Plus d'infos sur <https://pays-clermontois.fr/nos-missions/urbanisme/plui-h-m/>

(\*) Zéro Artificialisation Nette



## SARL DELAHOUCHE

*Père & fils*

### ACHAT - VENTE FER MÉTAUX

31 Grande Rue - 60510 Rémérangles

**CENTRE DU VILLAGE**

Tél. : 03 44 78 92 69 - Port. : 06 80 27 78 88

E-mail : [delahoche-sarl@orange.fr](mailto:delahoche-sarl@orange.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le samedi de 8h à 12h



## Deux chantiers en cours dans la commune, portés par des prestataires privés

1

Dans la zone artisanale, chaussée traversière, l'ancienne structure du supermarché Aldi a été démolie et la nouvelle est en cours de construction. Celle-ci sera dans l'air du temps, totalement repensée en termes de développement durable: la superficie a été redimensionnée pour optimiser l'espace, le parking goudronné sera remplacé par un parking perméable grâce à des alvéoles en evergreen, de grandes baies permettront de limiter l'éclairage artificiel et enfin, des panneaux solaires, qui recouvriront la structure, permettront de diminuer la consommation d'énergie liée au refroidissement.



2

Dans le centre de Ronquerolles, entre la rue du Champ Monette et la rue de Froissy, un important chantier a également débuté fin octobre 2024. Il permettra d'accueillir **17 logements** en R+2\* dont la structure ressemblera à celle déjà implantée rue du Champ Monette. Une grue a été installée pour le gros œuvre. Actuellement, les engins de chantier empruntent un accès de maintenance rue de Froissy, mais une fois ce dernier finalisé, l'accès par le portail coulissant rue de Froissy sera uniquement dédié aux véhicules de secours. L'accès à la résidence, entrée et sortie des riverains, s'effectuera par la rue du Champ Monette. La réception des logements est prévue pour l'été 2026.

(\*): RDC plus 2 étages



### UN SERVICE À VOTRE ÉCOUTE

Bien qu'il vous soit possible de faire un dépôt dématérialisé de vos demandes d'urbanisme, vous êtes, en tant que particuliers, encore et toujours nombreux à vous rapprocher du service urbanisme communal, que ce soit en amont de vos projets afin que vos souhaits soient en harmonie avec le PLU, ou bien même lors de demandes de pièces complémentaires à fournir au service instructeur de la communauté de communes. Nous sommes très attachés à conserver ce lien, afin de rester proches de vous, de vos projets et de vos attentes.

#### Vos contacts :

- Mme CAPRON
  - Mme JOLY CONDETTE
- ☎ 03 44 68 23 09

Votre élue référente :

**Claire JOLY CONDETTE**

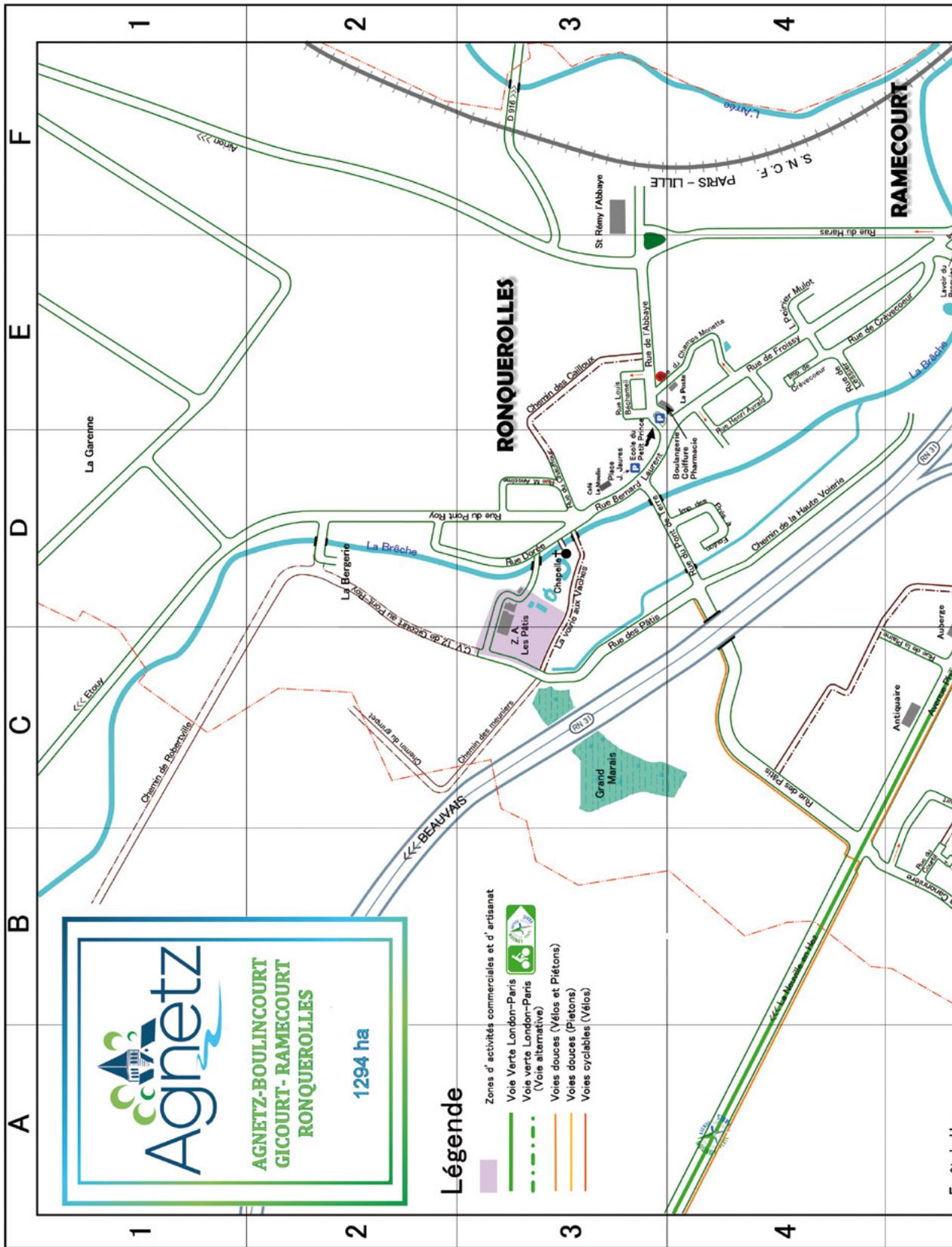
Maire-adjointe  
à l'Urbanisme

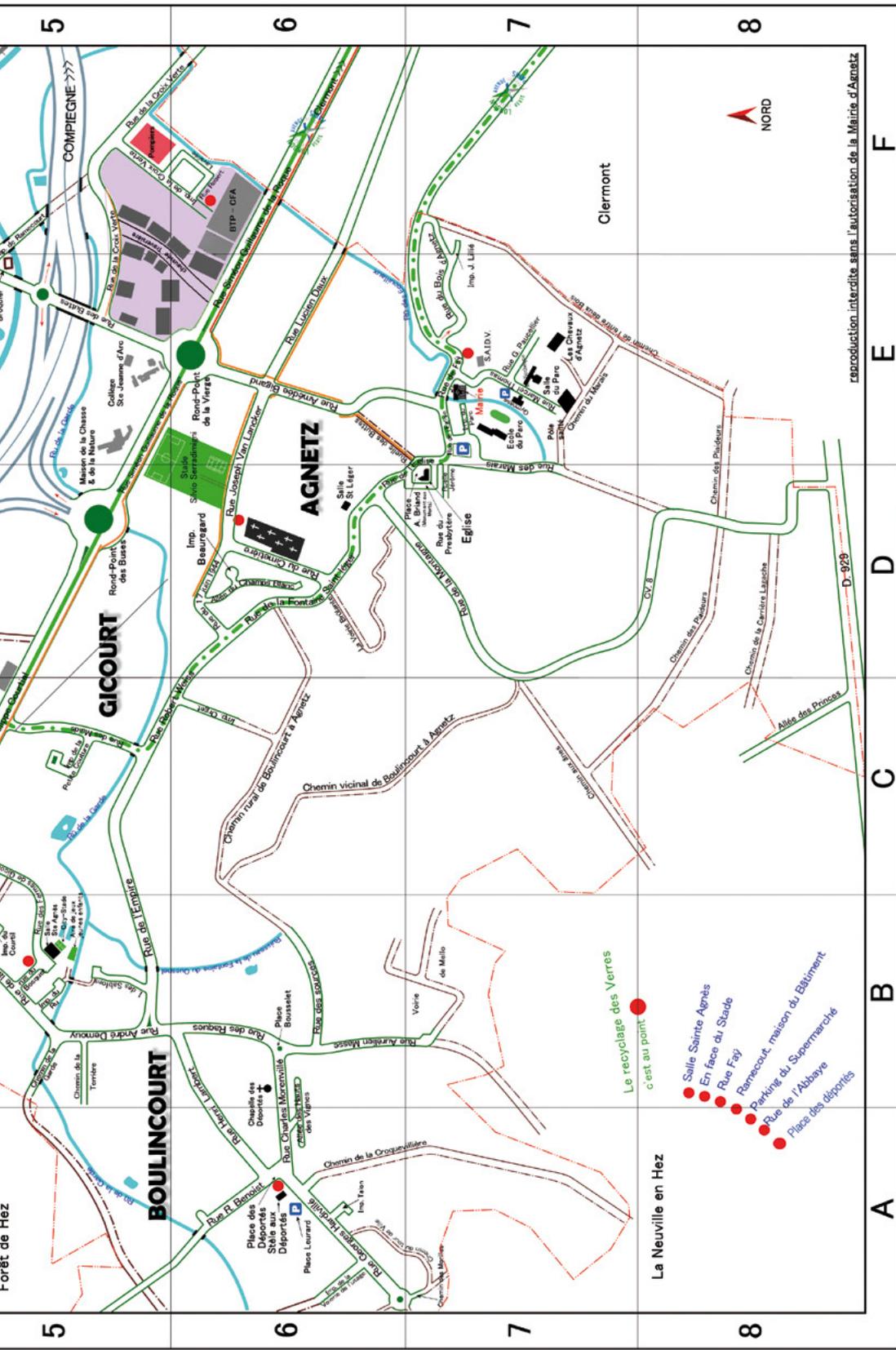


## Index des rues

17 juin 1944 (rue du).....	D6
Abbaye (rue de l').....	E3
Anes (chemin aux).....	C7
Anselme (rue Marceau).....	D3
Beauregard (rue Henri).....	E4
Beauregard (impasse).....	D6
Béchameil (rue Louis).....	E3
Benoist (rue Raymond).....	A6
Bigand (rue Amédée).....	E6
Bois d'Agnetz (rue du).....	E7
Bosquet (rue du).....	B5
Boulincourt-Agnetz (chem.de).....	C6
Boulincourt-Agnetz (CV14 de).....	C6/7
Buttes (ruelle des).....	E6
Buttes (rue des).....	E5
Cailloux (chemin des).....	E3
Canonnière (rue de la).....	B5
Carrefour de la Vierge.....	E6
Carrefour des Buses.....	D5
Carrière Lagache (chemin de la).....	D8
Champ blanc (allée du).....	D6
Chauffour (rue du).....	D3
Chemin vicinal n° 8.....	D7/8
Cimetière (rue du).....	D6
Courtial (avenue Philippe).....	C/D5
Courtial (impasse du).....	B5
Courtill (rue du).....	B5
Crévecoeur (impasse de).....	E4
Crévecoeur (rue de).....	E4/5
Croix verte (impasse de la).....	F5/6
Croix verte (rue de la).....	F5
Croquevillière (chemin de la).....	A6/7
Daux (rue Lucien).....	E6
Demouy (rue André).....	B5
Dorée (rue).....	D3
Eglise (rue de l').....	E7
Empire (rue de).....	B/C5
Etang de Crécy (rue de l').....	F3
Fay (rue de).....	E7
Fermes de Gicourt (rue des).....	C5
Fontaine st Léger (rue de la).....	D6
Froissy (rue de).....	E4
Garde (chemin de la).....	B5
Garenne (chemin privé de la).....	D1
Grimpet (chemin du).....	C2
Haras (rue du).....	F4
Hardivillé (rue Georges).....	A6
Haut des vignes (allée du).....	A6
Haute-voirie (chemin de la).....	D4

# PLAN DE LA COMMUNE





## Index des lieux-dits, monuments, services et associations

Ateliers municipaux.....	F6	Cimetière .....	D6	Les Sables de Ramecourt .....	EF/5/6	Salle Saint-Léger .....	D6
Bibliothèque municipale.....	E7	Collège Sainte Jeanne d'Arc.....	E5	Mairie .....	E7	Salle Sainte Agnès .....	B5
Café Le Moulin.....	D3	Ecole élémentaire du Parc .....	E7	Maison de la Chasse & de la Nature...E5		Saint Rémy l'Abbaye (ferme).....	F3
Calvaire du Broquier .....	D5	Ecole maternelle du Petit-Prince.....	D3	CFA .....	F6	Stade Silvio Serradimigni.....	D6
Calvaires .....	C5/E3	Eglise (XIII <sup>e</sup> , XIV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècles).....	D7	Monument aux Morts .....	D7	Stèle des Déportés.....	A6
Cascade (anc. moulin de Lessier) .....	E4	Gymnase municipal.....	E7	Pompiers .....	F5	Surdiplôle .....	E5
Chapelle (Ronquerolles).....	D3	La Garene (ferme).....	D1	SAIDV.....	E7	Z.I. les Pâtis (usines) .....	C/D3
Chapelle des Déportés.....	B6	Lavoir du Broquier.....	E5	Salle des fêtes du Parc .....	E7	Pôle santé .....	E7
Les Chevaux d'Agnetz.....	E7						

Jaurès (place Jean).....	D3						
Jérôme (impasse).....	D7						
Lambert (rue Henri).....	A/B6						
Laurent (rue Bernard).....	D3						
Lavallée (rue Robert).....	F6						
Lessier (rue de).....	E4						
Lilié (impasse Joseph).....	F7						
Marais (chemin du).....	E7						
Marais (rue des).....	E7						
Masse (rue Aurélien).....	B6						
Meuniers (chemin des).....	C3						
Monette (rue du champ).....	E4						
Montagne (rue de la).....	D7						
Morenvillie (rue Charles).....	A/B6						
Morilles (chemin des).....	A7						
Moulin de la Brèche (ch.privé du).....	D4						
Muids (rue des).....	C5						
Orget (impasse).....	C6						
Parc (impasse du).....	E7						
Passage piétons sous RN 31.....	F5						
Pâtis (rue des).....	C3/4						
Paucellier (rue Gaston).....	E7						
Petite couture (Imp. de la).....	C5						
Place Aristide Briand.....	D7						
Place Bousselet.....	B6						
Place des Déportés.....	A6						
Plaideurs (chemin des).....	D8						
Plaine (rue de la).....	C5						
Poirier Mulo (rue).....	E4						
Pont de terre (rue du).....	D4						
Pont Roy (rue du).....	D2/3						
Près à Foulon (rue des).....	D4						
Presbytère (rue du).....	D7						
Ramecourt (impasse de).....	F5						
Râques (rue des).....	B6						
Robertville (chemin de).....	C1						
Roque (rue Siméon G. de la).....	E5/6						
Rû (impasse du).....	B5						
Sablons (impasse des).....	B5						
Sources (rue des).....	B6						
Tailon (impasse).....	A6						
Terrière (chemin de la).....	B5						
Thomas (rue Marcel).....	E7						
Tour de ville (chemin du).....	A6/7						
Traversière (Chaussée).....	E6/5/F5						
Van Lancker (rue Joseph).....	D/E6						
Voirie aux vaches (chemin de la).....	D3/4						
Voirie brulante (chemin de la).....	D6						
Voirie de l'entre deux bois (ch.de la).....	E7						
Voirie de l'usage (chemin de la).....	A6						
Voirie de Mello (chemin de la).....	B7						
Weiss (rue Robert).....	C5/C6/D						

# VOTRE CCAS S'ENGAGE SUR DES ACTES CONCRETS

## Ses priorités :

### ▶ Donner du bien-être gourmand à nos aînés : une formule qui marche toujours !

- Avec le **repas des aînés**, au restaurant du Clermotel. Un menu de fête pour plus de 130 participants...



- Avec une **distribution des étrennes** autour d'un petit déjeuner de convivialité très apprécié
- Avec des **ateliers thématiques (prévention, sensibilisation...)**. De retour en 2025.



### ▶ Être solidaire auprès des plus démunis

L'idée reçue selon laquelle le CCAS ne concerne que certains profils de personnes, doit être dépassée, car tout un chacun peut un jour en avoir la nécessité.

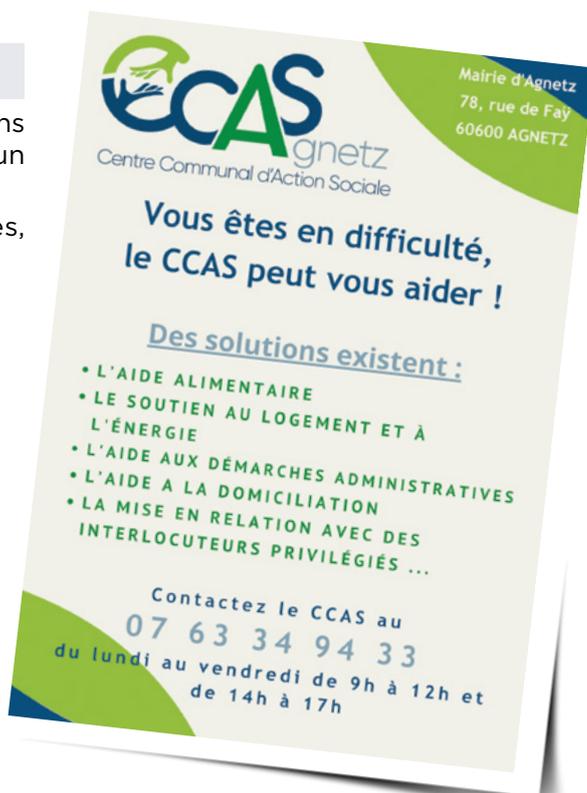
Les dépenses liées à l'aide et au secours (alimentaires, énergétiques...) représentent 2400€ pour l'année 2024.



#### Point financier

Les dépenses de fonctionnement du CCAS en 2024 s'élèvent à 26 600€. Cela comprend les dépenses « fêtes et cérémonies » notamment le repas des aînés, « Agnetz Estival », les petits-déjeuners de convivialité...

Quant aux recettes, elles se composent de la subvention communale, soit 22 400€, et des revenus d'immeubles (ex : la location de la salle Saint Léger et du 1<sup>er</sup> étage de la même salle à un professionnel) pour 10 900€.



## Donner du réconfort et le sourire avec Agnetz Estival

Scène ouverte, spectacle de cirque contemporain, concert, jeux picards, randonnées nocturnes à travers les hameaux de la commune, tournoi de pétanque... cette 4<sup>ème</sup> édition n'a pas manqué de dynamisme. Organisée exceptionnellement sur le stade Serradimigni dans la continuité des jeux Intervillages, la manifestation sera à nouveau au programme des festivités 2025, du 6 au 10 août, et se tiendra sur le plateau sportif derrière la mairie.

### Les actions à venir

- Fête des voisins
- Atelier code de la route pour les aînés
- Atelier de sensibilisation et prévention
- Sensibilisation sur le handicap et action de soutien
- Sortie estivale : journée à la mer ou sur une base nautique
- Café mémoire Alzheimer
- Petit-déjeuner et apéro de convivialité



## LES MEMBRES DU CCAS



Stéphanie  
ANSART



Elisa  
CORBILLON



Brigitte  
DUCHESNE



Bastien  
VAILLANT



Bruno  
EVRARD



Béatrice  
LACROIX



Emmanuel  
BERNADICOU



Sylvie  
GARCIA



Laëticia  
DECROIX



Monique  
MASSE



Virginie  
BOUDAL



Asceline  
ASLINE

Une équipe à votre écoute !



### Pensée pour Dominique BRAINE, décédée le 1<sup>er</sup> juillet dernier

Conseillère municipale de 2008 à 2020 à Agnetz, elle était également un membre actif du CCAS. Investie et solidaire, rappelons-nous que pendant le confinement, elle avait été à l'initiative de la tournée de pain pour les personnes vulnérables.

Votre élue référente :

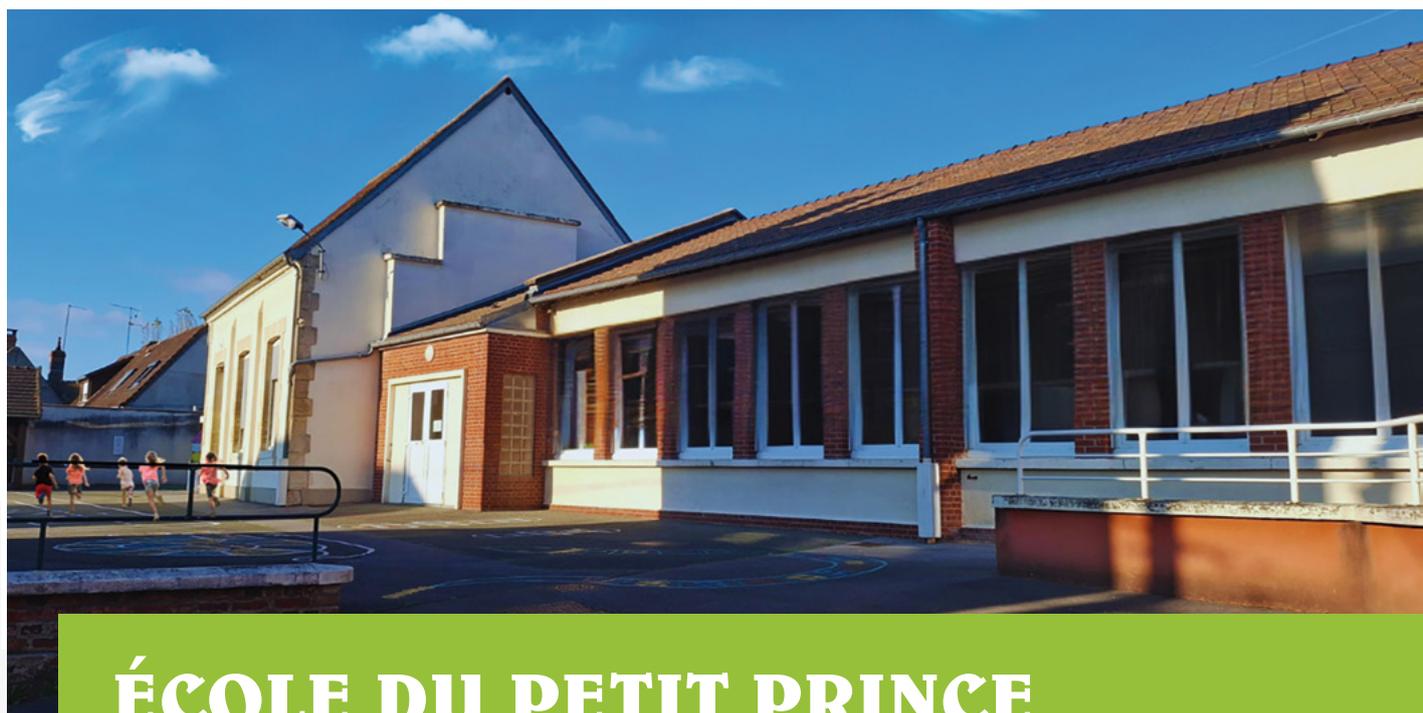
**Elisa CORBILLON**

Maire-adjointe en charge des affaires sociales

Elle vous reçoit sur rendez-vous tous les mercredis matin et vendredis après-midi.



# DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ÉCOLES



## ÉCOLE DU PETIT PRINCE



L'école du Petit Prince compte 93 élèves de la petite à la grande section de maternelle. Sa directrice, Mme Fabienne LEMAIRE, nouvellement nommée en septembre 2024, a été accueillie par une équipe municipale et des familles avenantes.

**Elle est assistée par une équipe pédagogique dynamique et unie, composée de Mesdames :**

- Aude Levêque, Laetitia Bonningue, Ludivine Bléry, Véronique Fay, Rose-Line Girard, pour les enseignantes
- Mélissa, Johanna, Stéphanie, Sylvie et Marie-Jo pour les ATSEM et Agnès, AESH\*

(\*) : Accompagnant des élèves en situation de handicap

### ➤ Des activités et des projets variés en lien avec les programmes officiels de l'Éducation Nationale

- **4 spectacles** seront proposés pour s'ouvrir à différentes formes **d'art : marionnettes, musique, danse...**
- **La lecture** restant une priorité, Mme Herbet, bibliothécaire municipale, continue d'intervenir une fois par semaine auprès des élèves pour leur présenter des ouvrages littéraires de qualité qu'ils peuvent ensuite emprunter.
- Deux classes organisent mensuellement **un après-midi jeux de société.**
- **Des projets autour de thèmes divers** se multiplient dans les 4 classes : **tour du monde, saisons, animaux**, etc



Votre élue référente :

**Audrey BEAUFILS**

Maire-adjointe aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires



# ÉCOLE DU PARC

L'école du Parc compte 145 élèves du CP au CM2, et une équipe enseignante constituée de 7 professeures des écoles. Outre les enseignements obligatoires, l'équipe pédagogique met en place chaque année des projets et actions spécifiques. Ces initiatives visent à enrichir l'expérience des élèves et à favoriser leur engagement dans leur apprentissage. Parmi les projets, on trouve des ateliers artistiques, des sorties scolaires, ainsi que des interventions d'experts dans divers domaines (sport, musique, lecture...).

## ➤ Rétrospective 2024

- Passage du permis vélo avec l'Avenir cycliste du Clermontois pour 70 élèves de CM1 et CM2. Cinq séances d'initiation ont été nécessaires avant de se lancer sur les pistes cyclables reliant Agnetz à la Rue Saint-Pierre
- Sortie au Futuroscope pour les élèves de CM2 de la classe de Mme Badeau dans le cadre du projet « sciences et images »
- Animations (ateliers, spectacles) avec le CAL du Clermontois
- Sorties au château d'Eaucourt sur Somme, à la cité médiévale de Provins, à l'école du cirque de Cergy Pontoise, au Salon des Barbouilleurs, ...



## ➤ Projets et actions pédagogiques 2025

- **Musique** : 6 séances pour toutes les classes, le jeudi matin avec M. Perlier (intervenant extérieur)
- **Natation** : 9 à 10 séances par classe à la piscine de Fitz-James
- **Sport** : 6 séances par classe avec M. Desmarest (intervenant extérieur)
- **Lecture** : une séance toutes les 3 semaines pour toutes les classes avec emprunt de livres à la bibliothèque municipale.



- Le thème du pop-up en littérature jeunesse sera travaillé par la classe de Mme MAGNIEZ
- Projet théâtre « Autour du monde » avec Mme Buvry
- Un projet de liaison CM2/6<sup>ème</sup> sur le thème « lecture et culture antique » sera mené par les classes de CM2 afin d'améliorer le champ lexical et le vocabulaire des élèves.

## LA NATURE : LE THÈME PHARE !

En partenariat avec La maison de la nature et de la chasse à Agnetz, les élèves participeront à des ateliers d'éveil à la nature dès janvier 2025. Les thèmes abordés seront :

- les empreintes des animaux de la forêt,
- les essences d'arbre,
- la pollinisation et les abeilles,
- l'étang et l'observation des animaux de la mare,
- le cycle de vie de l'arbre.

À noter également que des plantations pour arborer la cour de l'école ont été effectuées par les élèves au retour des vacances de la Toussaint.



# DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ACCUEIL DE LOISIRS



## LES MOMENTS FORTS DE 2024

### ► Un grand thème : « Nos régions ont du talent »

Les enfants ont découvert la France et ses régions, les spécialités culinaires, les monuments et les sports traditionnels... au travers de plusieurs activités ludiques et sportives.

### ► Des sorties pédagogiques inter-centres

- La visite de **France miniature** et de la **Clouterie Rivière** pour les élémentaires.
- La visite du **Musée archéologie** pour les maternelles.

### ► Des soirées évènements à thème avec les enfants du périscolaire « soir » et des soirées « famille »

- Just dance, ateliers sur le cirque, chasse aux trésors, Koh Lanta pour les maternelles,
- Just dance, Loup Garou, le jeu Under cover et le bal des CM2 pour les élémentaires,
- Jeux de société et soirée bingo pour les familles.

### ► La fête des enfants

Elle est organisée en juin par l'association **AIPEAH** à laquelle **l'ILEP** collabore en proposant des activités manuelles et sportives tout au long de la journée.



### ► Arrivée d'un nouveau directeur

Départ de Monsieur Robin CLAUDE remplacé par Monsieur Matias CALLEN, directeur de la structure d'Agnetz et coordonnateur du secteur de Clermont.



### ► Un club Ados très actif

Une quinzaine d'adolescents fréquentent régulièrement le club pendant les vacances ou lors de soirées spéciales. Il faut dire qu'un programme d'animations et de sorties est spécialement conçu pour eux. En octobre, la sortie au Parc Astérix « Spécial Halloween » a attiré une vingtaine de jeunes âgés de 12 à 17 ans.



Visite de France miniature

## Un été 2024 sous le signe des Jeux Olympiques

Au vu de l'actualité, le thème était tout trouvé !

Fil rouge : véhiculer les valeurs du sport aux enfants.

Pour clôturer ce thème, la fête de l'enfance, organisée le samedi 21 septembre 2024 à Breuil le Vert s'est déroulée sous forme d'olympiades avec les centres de Baillevail, Fournival, Rosoy, Etouy, Cambronne-les-Clermont, Breuil le Vert et Agnetz bien sûr.



## 11 ENGAGEMENTS MUNICIPAUX EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Le rôle des associations au sein d'une commune n'est plus à démontrer. C'est une force indéniable pour un développement territorial plus solidaire.

- Elles réveillent la démocratie en proposant des lieux d'expressions citoyennes
- Elles renforcent le lien social en offrant à tous les citoyens la capacité de discuter
- Elles humanisent l'économie en apportant des réponses pertinentes aux besoins sociaux

**Pour encourager les initiatives, votre municipalité s'engage à :**

1. Reconnaître la vie associative comme un partenaire particulier
2. Engager une simplification dans les relations entre associations et commune
3. Identifier un élu dédié aux associations
4. Favoriser l'engagement de tous et particulièrement des jeunes
5. Prendre le temps de se concerter en organisant des réunions trimestrielles
6. Avoir une bienveillance des élus sur l'initiative et le fonctionnement bénévole des associations
7. Laisser une place prépondérante sur la vie associative dans les communications municipales
8. Faciliter l'organisation des manifestations associatives
9. Mettre à disposition des salles et du matériel
10. Soutenir financièrement les associations (versement d'une subvention annuelle)
11. Soutenir la formation des bénévoles

### Quelques chiffres pour comprendre le rôle des associations

- 1,5 millions d'associations en France
- 1 français sur 2 est engagé dans une association
- 67% des français ont confiance dans les associations comme acteur de la démocratie
- 14% du budget des communes est consacré au financement associatif

**Votre élu référent :**

**Emmanuel BERNADICOU**

Maire-adjoint aux associations,  
à la jeunesse et à l'environnement



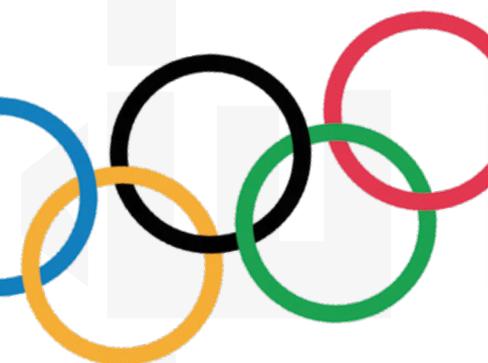
**RETROUVEZ L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS 2025 ENCARTÉ DANS CE BULLETIN.**

# FÊTES ET CÉRÉMONIES

## LES JEUX INTERVILLAGES : ÉPREUVE RÉUSSIE POUR AGNETZ !



Depuis la création du concept, Agnetz n'avait encore jamais accueilli et organisé les Jeux Intervillages. Il fallait donc marquer le coup ! 2024 étant l'année des **Jeux Olympiques** pour la France, **le thème était donc tout trouvé.**



Fin 2023, un comité directeur est constitué. Il se compose entre autres de Bruno Evrard, Emmanuel Bernadicou, tous deux adjoints au maire d'Agnetz, François Moreira, président du Comité des fêtes, de ses membres, de représentants des communes et de la Communauté de communes du Clermontois.

Au total ce sont une centaine de personnes qui vont œuvrer à l'organisation de cette manifestation, bénévoles et services techniques réunis.

**Mots d'ordre de cette 17<sup>ème</sup> édition : cohésion, bonne humeur et simplicité avec un retour à des jeux plus traditionnels.**



Le jour J, le décor est posé sur le stade Serradimigni. Des anneaux olympiques sont dessinés sur des ballots de paille, les compétiteurs des 12 équipes présentes prennent place dans des brouettes, sautent dans des sacs en toile de jute, jouent aux cartes... bref c'est simple mais efficace. Le retour aux sources fonctionne ! Le temps est un peu capricieux mais il se maintient. La journée se termine par une soirée jambalaya et un concert des « All for the funk ». Victoire de la commune d'Erquery et victoire aux organisateurs de cette belle aventure !

Merci à tous d'avoir participé !

**Votre élu référent :**

**Bruno EVRARD**

Maire-adjoint aux fêtes  
et cérémonies et  
au patrimoine bâti





## LES MANIFESTATIONS

- **Mardi 14 janvier 2025 à 18h30:**  
**Vœux du Maire**  
Organisateur: Municipalité  
Salle du Parc
- **Mercredi 5 février 2025:**  
**Livre en D-Lire**  
Organisateur: La compagnie des Myriades  
Salle du Parc
- **Samedi 15 et dimanche 16 mars 2025:**  
**12<sup>ème</sup> édition du Trail de la p'tite vadrouille**  
Organisateur: AS Athlétisme  
Départ: Plateau sportif derrière la mairie
- **Dimanche 23 mars 2025:**  
**Repas des aînés**  
Organisateur: CCAS / Municipalité
- **Dimanche 20 avril 2025 (Pâques):**  
**Brocante de Boulincourt et fête foraine**  
Organisateur: Comité des fêtes
- **Lundi 21 avril 2025:**  
**Chasse aux œufs de Pâques à Boulincourt**  
Organisateur: Comité des fêtes
- **Jeudi 8 mai 2025:**  
**Cérémonie commémorative**  
Organisateur: Municipalité  
Place Aristide Briand
- **Mercredi 21 mai 2025:**  
**Spectacle de la Cie Théâtre Déplié - « Combats » avec Nicolas Doutey et Adrien Béal**  
Organisateur: CAL du Clermontois (sur réservation au 03 44 50 06 68).  
Salle du Parc à Agnetz
- **Dimanche 25 mai 2025:**  
**Exposition canine nationale**  
Organisateur: Municipalité et Association canine territoriale de l'Oise  
Stade Serradimigni
- **Dimanche 8 juin 2025 (Pentecôte):**  
**Brocante d'Agnetz**  
Organisateur: Comité des fêtes
- **Mardi 17 juin 2025:**  
**Cérémonie en souvenir de la rafle des déportés**  
Organisateur: Municipalité  
Place des déportés à Boulincourt
- **Samedi 21 juin 2025:**  
**Fête de la moto**  
Organisateur: Association Rev'Heilles  
Stade Serradimigni
- **Samedi 28 juin 2025:**  
**Fête de la Saint-Jean**  
Organisateur: Municipalité  
Stade Serradimigni
- **Lundi 14 juillet 2025:**  
**Cérémonie commémorative**  
Organisateur: Municipalité  
Place Aristide Briand
- **Du 6 au 10 août 2025:**  
**Agnetz Estival**  
Organisateur: CCAS/Municipalité  
Plateau sportif de la mairie
- **Dimanche 28 septembre 2025:**  
**Marché fermier et artisanal**  
Organisateur: Municipalité  
Stade Serradimigni
- **Mardi 11 novembre 2025:**  
**Cérémonie commémorative**  
Organisateur: Municipalité  
Place Aristide Briand
- **Dimanche 7 décembre 2025:**  
**Arbre de Noël**  
Organisateur: Comité des fêtes  
Gymnase du collège Sainte Jeanne d'Arc
- **Dimanche 21 décembre 2025:**  
**Marché de Noël**  
Organisateur: Municipalité et Comité des fêtes  
Place Jean Jaurès à Ronquerolles



# AGNETZ EN HISTOIRE

## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PRÉTENDU ESPRIT DE RONQUEROLLES

André Dessaint

En l'année 1925, Madame Douvry, séparée de son mari, habitait, après avoir quitté Clermont, une petite maison, aujourd'hui détruite, située face à l'ancien Moulin de la Ferme, avec ses quatre enfants, trois garçons, Paul, Marcel, Georges et une fille, Paulette. Mais les enfants s'ennuyaient à Agnetz, privés des distractions qu'offrait la ville voisine. C'est alors que Paul, l'aîné, avec la complicité de ses frères, eut l'idée de faire croire à sa mère que la maison était hantée, afin, qu'elle l'abandonne et retourne à Clermont.



*La prétendue Maison hantée avant sa destruction*

Voici, selon les termes d'une lettre du rédacteur en chef du journal « l'Intransigeant » au lieutenant de gendarmerie Tizané, la façon dont opérait Paul pour faire croire à la présence d'un Esprit Frappeur dans la maison de sa mère.

Couché dans son lit, à l'aide d'un petit objet en bois qui traversait son matelas et son sommier, l'aîné des fils produisait en frappant sur le plancher des tapotements qui terrorisaient sa mère et les voisins que celle-ci avaient appelés.

Cette affaire qui au début était tout à fait insignifiante prit, par la publicité que lui donnèrent les journaux locaux, nationaux et même internationaux, des proportions inimaginables. Saisie de la plainte de Mme Douvry et de ses voisins, la gendarmerie de Clermont ouvrit une enquête. On était en hiver. Les

gendarmes passèrent plusieurs nuits par un froid très vif à surveiller l'intérieur et l'extérieur de la maison. Ils imaginèrent même qu'une galerie souterraine existait sous le logement et avec le concours de la maison *Ingersoll-Rand*, des fouilles furent entreprises avec une foreuse pneumatique. Ronquerolles fut un moment littéralement envahi. Voici ce qu'en écrivit l'adjudant Avarre au lieutenant Tizané. Certaines personnes qui auraient dû rester paisiblement chez elles en ont fait un but de promenade et une partie de plaisir. Les amis des amis se sont rendus sur les lieux de sorte



*La foreuse pneumatique entre en action*



*Une foule immense devant la maison Douvry*

qu'un service de circulation a dû être organisé pour faciliter la liberté de circulation, car c'était devenu une véritable invasion de piétons et de véhicules de toutes sortes, venus de régions, même très éloignées.

Finalement, ce n'est pas, comme le rapporta La Gazette libérale dans son édition du 12 décembre, l'électricien clermontois qui découvrit la supercherie mais, plus logiquement, un gendarme qui, ayant observé que les bruits ne se produisaient que lorsque les enfants Douvry étaient dans la maison, réussit en les interrogeant, à leur faire avouer qu'ils étaient les auteurs de cette grosse farce.



# AGNETZ EN 1925



André Dessaint

**En cette année 1925, les journalistes de la Gazette Libérale et du Semeur de l'Oise n'eurent à rapporter à leurs lecteurs que de banals faits divers... du moins jusque fin novembre.**

## Des accidents sans grandes gravités

### 7 mars.

L'autre jour, un ouvrier agricole, M. Paul Zalter, au service de M. Brialix, entrepreneur de battage au hameau de Cannettecourt, déchargeait une voiture de paille chez

M. Tatien, cultivateur, quand, poussé par un violent coup de vent, il tomba sur la chaussée. Dans sa chute, M. Zalter s'est fait de multiples contusions sur tout le corps. Il a été transporté à l'hôpital de Clermont. Son état n'est pas grave.

## De menus larcins

### 14 mars. Vol de 8 lapins et de 2 dindons.

M. Adrien Masse, cultivateur au hameau de Gicourt, vient d'être victime d'un vol de 7 lapins et 2 dindons d'une valeur de 223,50 francs. D'après l'enquête de la gendarmerie, les auteurs présumés seraient deux habitants des environs.

### 28 mars.

Mme veuve Fassot, ménagère de Faÿ à Agnetz, était avisée ces jours derniers que son jeune fils Armand, 11 ans 1/2, manquait régulièrement la classe tous les après-midis. Interrogé, l'enfant déclara qu'il avait fait la connaissance, depuis quelque temps, d'un jeune homme de Clermont, Roland Evrard, 18 ans, demeurant chez sa mère, rue des Flageolets, lequel l'avait incité à aller se promener avec lui dans les environs et à voler de l'argent à sa mère. En effet, le gamin avoua à sa mère qu'à différentes reprises,

il lui avait soustrait des pièces de 1,2 et même 5 francs il avait dépensé cet argenté, en compagnie de son camarade Evrard. Il déclara également avoir dérobé une somme de 60 à 70 francs qui se trouvait dans la tire-lire de son frère aîné. Mme Fassot a déposé une plainte contre le jeune Evrard qui n'a pu être encore interrogé. Celui-ci a quitté Clermont depuis quelques jours et toutes les recherches faites en vue de découvrir sa nouvelle résidence sont restées vaines.

### 9 mai.

L'autre jour en arrivant dans sa propriété qu'il possède au hameau de Boulincourt, M. Raphaël Dubois, plâtrier, constata qu'on lui avait coupé et enlevé 10 petits arbres (essences de chêne, frêne et charme) nouvellement plantés. L'auteur de ce vol est un nommé Auguste Martin, manouvrier, qui a fait des aveux.

## Quelques mésaventures

### 18 juillet. Dangereuse découverte.

Dans un des arbustes qui ornent sa cour, M. Cotel, greffier du Tribunal de Clermont, a eu la surprise de découvrir un obus de 75 non éclaté. L'autorité militaire a été avisée.

### 25 juillet.

Mésaventure. Un jeune homme de 19 ans, Gaston Dupont, charretier à Ronquerolles, étant allé à la foire d'Amiens, se disposait à faire un carton quand le pistolet qu'on lui remettait partit tout seul. Le projectile blessa au côté gauche la jeune fille qui venait de charger l'arme. La

blessure, heureusement, n'est pas grave. La responsabilité du jeune tireur n'est pas en cause.

*En désaccord avec la conclusion du journaliste sur la non-responsabilité du jeune homme, le Tribunal d'Amiens lui infligea une condamnation.*

### 14 novembre.

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a condamné par défaut à 25 francs d'amende le charretier Gaston Dupont, 19 ans, de Ronquerolles, pour blessures par imprudence sur une employée d'un tir forain à Amiens.

## Des faits divers

### 8 août. Menace.

M. Dutilleux de Ramecourt, s'est plaint d'avoir été insulté et menacé, ainsi que sa femme, par un voisin qui, interrogé, a nié formellement. Le Tribunal appréciera.

### 15 août. Arrestation.

Les gendarmes ont arrêté et conduit en prison le charretier Lucien Delabasserue, 39 ans, employé à une batterie de Ramecourt. Il était recherché par le Parquet de Lille pour

abus de confiance au préjudice d'un marchand de chevaux de Roubaix.

### 26 septembre. Suites d'une dette.

Comme Me L... de Boulincourt, passait à Giencourt, elle rencontre une commerçante clermontoise à qui elle devait une quinzaine de francs depuis deux ans. Il y eut échange de propos aigres doux et finalement la débitrice reçut une paire de gifles dont elle s'est plainte aux gendarmes. La suite nous sera probablement donnée au tribunal.

### 10 octobre. Le feu.

Dimanche soir vers 7 heures, le feu s'est déclaré dans le grenier de la maison occupée par le jardinier du château, M. Hyacinthe Lecomte. Grâce à la promptitude des secours on a pu enrayer le feu, mais la toiture a été presque entièrement brûlée. On évalue les dégâts à environ 5.000 francs et on ignore les causes qui ont pu déterminer cet incendie.

### 21 novembre. Acte de probité.

Il a été trouvé dans la rue de Faÿ-Agnetz, par le jeune Wiard Abel, habitant chez ses parents, un billet de banque qu'il s'est empressé de déposer chez le Maire qui le tient à la disposition de la personne qui l'aurait perdu. Le Maire adresse à ce probe écolier ainsi qu'à ses parents, ses sincères félicitations.

**Précoce voleur.** Un gamin de 8 ans, Marcel Moreau, a profité de ce que Mlle Alice Goret, bonne chez Mme Vallin, était alitée, pour lui voler son porte-monnaie contenant 57 francs et des bijoux d'une valeur de 2.240 francs. Il a avoué.

Mais c'est surtout un incroyable canular qui passionna les habitants de notre commune en cette fin d'année 2025. Montée en épingle par une presse française et même étrangère qui voyaient ainsi leurs tirages augmenter, cette affaire fut très sobrement relatée par le rédacteur de la Gazette Libérale et du Semeur de l'Oise

**Bizarre!** À plusieurs reprises pendant la nuit, des bruits insolites se font entendre dans une maison occupée à Ronquerolles par une mère de famille et ses enfants. Les conversations vont naturellement bon train et on ne parle de rien moins que d'une maison hantée. N'exagérons rien et attendons qu'une enquête ramène les faits à leurs justes et réelles proportions.

### 5 décembre. Le frappeur nocturne.

Troublés dans leur tranquillité, plusieurs habitants de Ronquerolles ont porté plainte au Parquet de Clermont contre le facétieux frappeur qui continue d'opérer dans la maison de Mme Douvry.

### 12 décembre. Épilogue.

L'histoire fantaisiste de Ronquerolles, qui fit couler beaucoup d'encre chez plusieurs confrères en quête de copie et qui fit marcher tant de monde n'était en fin de compte, qu'une grossière et puérole

mystification dont l'auteur est le fils aîné de Mme Douvry, Paul, âgé seulement de 17 ans.

Nous ne perdrons pas notre temps à ressasser les détails que tout le monde connaît avec plus ou moins de variantes et de fantaisie. Bornons-nous à signaler que le truc du jeune homme a été éventé grâce à la perspicacité d'un électricien clermontois, M. Lepetit, qui était allé passer la nuit de vendredi à samedi dans la maison en compagnie d'un détective beauvaisien et qui en se servant très adroitement d'une lampe électrique de poche, découvrit la supercherie.

On juge de la déconvenue du jeune homme qui, d'ailleurs, a fait des aveux. Il n'aura pas précisément perdu son temps, puisque l'on dit qu'il serait engagé dans un cirque parisien aux appointements de 10 francs par jour. Si cela est vrai, c'est bien le cas de le dire ou jamais, qu'il n'y a pas de sot métier.

Il est tout de même curieux de constater qu'à notre époque de matérialisme à outrance, ce sont précisément ceux qui affectent le plus de ne croire à rien qui paraissent les plus enclins à entendre des esprits partout. Et comme les chiffres qui ne sont point des esprits ont malgré tout la propriété de frapper l'intelligence, terminons cette histoire par les judicieuses lignes suivantes que publiait Le Nouveau Siècle mercredi dernier.

«Le Mystère de Ronquerolles se trouve enfin expliqué, la maréchaussée ayant repéré l'esprit frappeur, lequel n'était autre que le fils de la maison, joyeux gamin, heureux de se payer 'et comment! la tête des gens. Aussi ai-je consulté mon ami le statistiqueur.

Il est allé au-devant de ma demande: C'est déjà fait! Ce mystère de Ronquerolles m'a passionné. J'ai pu voir jusqu'où le public allait, le public friand de ces niaises histoires, et jusqu'où allait la presse. J'ai pris dix des principaux journaux de province pendant huit jours, afin d'établir le nombre de lignes consacrées à ce ridicule mystère. En voici les chiffres: 10 journaux de Paris: 12.654 lignes; 10 journaux de province: 19.045 lignes. Notez que les plus petites gazettes s'en sont occupées et que les grands journaux transatlantiques ont demandé tout exprès des câblogrammes à leurs correspondants parisiens.

12.654 lignes! 19.045 lignes sur l'Esprit de Ronquerolles! Par contre j'ai établi d'autres chiffres, dans les mêmes feuilles évidemment. Sur les expériences d'auscultation à distance: 91 lignes; Sur les expériences de transmission à distance des vibrations tactiles aux sourds: 22 lignes; Sur les expériences de musique par jeux électriques de lumière: 57 lignes; Sur le retour de l'explorateur belge Rossion, voyage Tunis-Tchad et retour, seul, sans aide, sur une auto à quatre roues: 12 lignes.

«Le cher Esprit» de Ronquerolles était évidemment plus intéressant, - Le Piéton.



## ► Bienvenue !

**Ezéquiel DAMOUR** né le 11 janvier 2024  
**Charlotte VREVEN** née le 13 janvier 2024  
**Emy REBERNIK** née le 06 février 2024  
**Lou DÉGARDÉ** née le 13 mars 2024  
**Fabio DA CONCEIÇÃO DA SILVA**  
né le 21 mars 2024  
**Orianea SCHLITTER** née le 4 aout 2024  
**Léa RIVOALLAN** née le 19 aout 2024  
**Oriane KANTARA** née le 28 aout 2024  
**Maddy DUQUESNOY**  
née le 12 septembre 2024

## ► Félicitations !

**Yvanec PIGNON** et **Charlotte TONNELIER**  
mariés le 18 mai 2024  
**Nicolas WIRY** et **Sarah CLOUET**  
mariés le 1er juin 2024  
**Yannick FOLIO** et **Bénédicte NAYLOR**  
mariés le 6 juillet 2024  
**Ludovic DELAMOTTE** et **Julie FILOT**  
mariés le 24 aout 2024  
**Loïc SUEUR** et **Audrey RAMEAUX**  
mariés le 14 septembre 2024  
**Florent PUIS** et **Marine LEPRETRE**  
mariés le 14 septembre 2024  
**Philippe HALBARDIER** et **Catherine LEMOINE**  
mariés le 21 septembre 2024  
**Fabien MANSEL** et **Stéphanie MORT**  
mariés le 28 septembre 2024  
**Pierre CHEVASSUS** et **Alicia VIVIER**  
mariés le 26 octobre 2024

## ► Condoléances

**Mauricette LECLERC**  
veuve **HÉRICOTTE**  
décédée le 31 juillet 2023

**Eugène VANICOTTE**  
décédé le 5 janvier 2024

**Morad HOSNY AMAR**  
décédé le 12 janvier 2024

**Renelle THOMAS**  
veuve **BONNAY**  
décédée le 11 février 2024

**Jean PITON**  
décédé le 29 avril 2024

**Isabelle NEVEU**  
décédée le 7 juin 2024

**Dominique BRIDAUD**  
épouse **BRAINE**  
décédée le 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Michèle CARON**  
décédée le 1<sup>er</sup> juillet 2024

**Laurent LEFEBVRE**  
décédé le 17 juillet 2024

**Philippe DRIANCOURT**  
décédé le 14 septembre 2024

**Grégoire VAN DE VELDE**  
décédé le 30 septembre 2024

**Michelle LAMBERT**  
épouse **DECAMP**  
décédée le 9 octobre 2024

**Alain CORBIÈRE**  
décédé le 15 octobre 2024

**Jean-Claude MARTIN**  
décédé le 23 octobre 2024

**James WEISS**  
décédé le 26 novembre 2024



# INFOS PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES



## ➤ Mairie d'Agnetz

78 rue de Faÿ  
60600 AGNETZ  
☎ 03 44 68 23 00  
✉ mairie@agnetz.fr  
🌐 www.agnetz.fr  
📘 Mairie d'Agnetz

### La mairie vous accueille :

- du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

### La Police rurale

☎ 06 85 33 46 46  
de 8h30 à 19h en continu du  
lundi au vendredi

## ➤ Jours de collecte des déchets en porte à porte

	AGNETZ	EXCEPTIONS (impasse des Prés à Foulon, rue des sources, rue de la croix verte, rue Robert Lavallée)
<b>Collecte du tri sélectif</b>	JEUDI MATIN	LUNDI MATIN
<b>Collecte des ordures ménagères</b>	LUNDI MATIN EN SEMAINE PAIRE (1 semaine sur 2)	MARDI MATIN EN SEMAINE PAIRE (1 semaine sur 2)
<b>Collecte des déchets verts</b>	MARDI MATIN - Du 9 mars au 27 avril 2025 - Du 04 mai au 13 juillet 2025 - Du 17 août au 7 décembre 2025	
La collecte du verre et des biodéchets se fait en point d'apport volontaire (PAV)		
Besoin d'un conteneur, d'un composteur... d'accéder à la déchèterie de Breuil-le-Sec, contactez la <b>Communauté de Communes du Clermontois</b> - ☎ 03 44 50 85 00 - 🌐 www.pays-clermontois.fr		

## ➤ Le bruit

Les particuliers peuvent utiliser des appareils à moteur thermique ou électrique pour jardiner ou bricoler : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

(Extrait de l'arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 15 novembre 1999)

## ➤ Numéros et adresses utiles

- **CCAS** (ligne de convivialité du lundi au vendredi)..... **07 63 34 94 33**
- **École élémentaire du Parc**..... Tél/Fax : **03 44 50 53 23**  
63 rue des marais 60600 AGNETZ - Horaires : 8h45/12h et 14h à 16h45
- **École maternelle du Petit Prince**..... Tél/Fax : **03 44 50 12 13**  
1 rue de l'Abbaye 60600 AGNETZ - Horaires : 9h/12h et 14h/17h
- **ILEP**..... **03 44 19 13 53**  
Cantine, périscolaire (garderie) et accueil de loisirs (mercredi et vacances)  
✉ acm.agnetz@ilep-picardie.com
- **Bibliothèque municipale**..... **03 44 78 37 72**
- **Pharmacie des 5 hameaux**..... **03 44 50 38 08**
- **Pharmacie de garde**..... **3237** ou **www.3237.fr**
- **Presbytère de Clermont**..... **03 44 50 01 04**
- **Gendarmerie de Clermont**..... **17**
- **Hôpital général de Clermont**..... **03 44 77 33 00**
- **Pôle santé du Parc à Agnetz**..... **03 44 78 00 52**
- **SUEZ** (Service d'urgence 24h/24)..... **0 977 401 119**
- **ENEDIS** (Service d'urgence)..... **0 972 675 060**
- **GRDF** (Service d'urgence sécurité gaz)..... **0 800 473 333**
- **Sous-Préfecture de Clermont**..... **03 44 06 12 60**
- **Centre de santé du Clermontois**..... **03 44 50 49 16**
- **Collège Jean Fernel à Clermont**..... **03 44 50 51 69**
- **Collège Sainte Jeanne d'Arc à Agnetz**..... **03 44 50 05 24**
- **Ecole privée Notre Dame de la providence à Clermont**..... **03 75 00 73 59**
- **Lycée Cassini à Clermont**..... **03 44 68 28 28**
- **BTP CFA Picardie Agnetz**..... **03 44 78 29 00**
- **Apprentis d'Auteuil à Clermont**..... **03 44 68 57 98**
- **Centre aquatique de Fitz-James**..... **03 44 78 83 37**
- **Maison de la chasse et de la nature à Agnetz**..... **03 44 19 40 40**
- **Maison de la petite enfance à Clermont**..... **03 44 68 50 80**
- **Maison départementale de la solidarité à Clermont**..... **03 44 10 78 30**
- **Service de portage de repas à domicile à Clermont**..... **03 44 68 27 41**
- **Conseil départemental de l'Oise à Beauvais**..... **03 44 06 60 60**



**Suivez-nous sur  
la page facebook  
mairie d'Agnetz**

**L'INFO communale  
en temps réel !**

Gault & Millau 50<sup>ans</sup>  
de fête LOGIS  
HOTELS



# LUCAS

## RESTAURANT

60 rue des Buttes, 60600 Agnetz  
Lucas restaurant & Logis Clermotel

03.44.50.09.90  
Clermotel.fr

# SPRID

## PEINTURE

### Particuliers, Industries et Collectivités

Traitement métaux  
Ravalement  
Isolation thermique  
par l'extérieur

Peinture  
Décoration  
Revêtement  
de sols

68 rue des 40 Mines 240 rue des Longues Raies  
Zac de Ther 60610 LACROIX-ST-OUEN  
60000 ALLONNE

Tél. : 03 44 02 16 02 Fax : 03 44 02 19 15  
Email : sprid@sprid.fr www.sprid.fr

Ensemble catholique d'enseignement sous contrat avec l'état



ÉPANOUISSEMENT FRATERNITÉ PERSÉVÉRANCE

## École Notre Dame de la Providence & Collège Sainte Jeanne d'Arc

de la petite section de maternelle à la troisième  
Demi-pension - Périscolaire - Étude CLAD et ULIS  
60600 CLERMONT - AGNETZ

École : 03 75 00 73 59  
Collège : 03 44 50 05 24  
secretariat@sja-agnetz.fr




## A.I.D. Bâtiment

INGENIERIE et DESSIN en BÂTIMENT

577, rue de la Croix Verte  
60600 AGNETZ

**Tél. : 03 44 78 79 44**  
E-mail : [contact@aid-batiment.com](mailto:contact@aid-batiment.com)

# TRYBA®

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

- Fenêtres
- Portes
- Volets
- Pergolas



Réélu pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive  
*Meilleures Menuiseries de l'Année*



Pour plus d'informations  
Contactez-nous  
**03 65 65 94 10**

Découvrez  
notre Guide  
Tryba 2025

Scannez le  
QR code qui  
vous dirigera  
vers la version  
digitale du  
Guide TRYBA



ZAC DE LA CROIX ROUGE  
31 RUE NELSON MANDELA  
60600 FITZ-JAMES

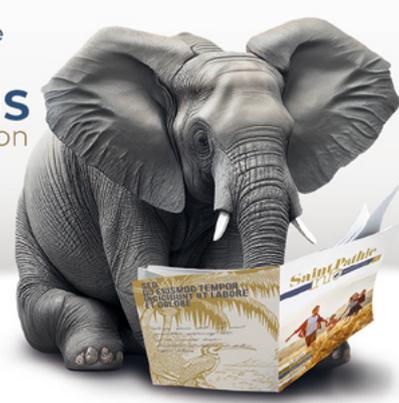
## Comment créer une association ?

La création d'une  
association est un acte très simple




[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

CE SUPPORT est une  
réalisation  
**MEDIA PLUS**  
Communication



**LEADER**  
en communication  
institutionnelle

04 92 27 13 89 | [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)